

Lemercier était parti la veille pour préparer ses enfants. On dut souffrir beaucoup du froid, de la neige, de la poudrierie, surtout de l'inexpérience où l'on était de nos hivers canadiens, qui ont bien leurs charmes pourtant, maintenant que l'on sait se prémunir contre leurs rigueurs. Celui de 1660 fut exceptionnellement rude ; le pont de glace se forma devant Québec le 20 janvier. Le 26, on était à Beauport et l'on dîna chez M. Giffard, seigneur de l'endroit. »

On se représente aisément les difficultés qu'offrait alors le plus court voyage pendant l'hiver. Il fallait, pour ainsi dire, arrêter à chaque habitation pour demander secours, afin de pouvoir continuer la route. Même de nos jours, malgré les efforts de la Compagnie des chemins et barrières, chargée d'entretenir les chemins d'hiver aux environs de la ville, il arrive souvent qu'il faille attendre plusieurs heures avant de poursuivre sa route à travers les amoncellements de la neige.

« Le 2 février, continue M. Gosselin, Mgr de Laval donna la confirmation solennellement dans l'église du Château-Richer à près de 170 personnes, dont plusieurs étaient d'un âge avancé. Dans la liste des confirmés se trouve le nom d'un jeune homme qui devait devenir célèbre : celui de Louis Joliet, le découvreur du Mississippi. »

Il est facile de deviner la joie qu'éprouvèrent les habitants de toute la côte de Beaupré durant cette visite de leur premier pasteur. Quant à ceux de l'Ange-Gardien, ils eurent la promesse qu'eux-mêmes auraient bientôt une église paroissiale et un prêtre pour les desservir régulièrement.

De plus, ils entrevirent, par les conseils qui leur furent donnés, que bientôt ils pourraient avoir plus de protection que ne leur en accordait la compagnie des Cent-Associés ; « car on sait maintenant que cette compagnie, abusant de ses privilèges, ne faisait rien pour aider les colons, mais ne songeait qu'à s'enrichir. »

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail d'exposer ici les griefs que la colonie pouvait avoir contre la compagnie des Cent-Associés. Qu'il nous suffise de dire que les habitants de la côte de Beaupré n'eurent pas moins à souffrir que le reste des autres colons, du malheureux état de choses existant alors. Aussi, ce fut pour eux, comme pour tous, un grand soulage-

men
Fra
L
gnes
reto
Tasc
résis
peup
afin
pays
Po
des d
Euro
pays
que ;
Verse
tres d
être t
rer, g
de cet
brilla
la rou
l'affre
que la
de l'aj
Ce t
produ
rent l'
ticuliè
Les
après l
rends l
cation
vie ; m
même
carnavi
France.
—
(1) Son